



Communiqué de presse
19 janvier 2023

ENGIE signe un contrat majeur de fourniture de biométhane avec Arkema pour réduire davantage l'empreinte carbone de ses matériaux polyamides 11 biosourcés

ENGIE et Arkema ont signé un contrat long terme, à compter du 1er janvier 2023, pour la fourniture de 300 GWh/an de biométhane renouvelable en France. Cet accord représente à ce jour l'un des plus importants contrats privés d'achat de biométhane en Europe.

A travers son entité ENGIE Global Energy Management & Sales (ENGIE GEMS) et dans le cadre de ce partenariat de 10 ans, ENGIE fournira à Arkema 3 TWh de biométhane afin d'accompagner le groupe dans sa démarche de décarbonation, et de réduire très significativement l'empreinte carbone de ses polyamides biosourcés de haute performance Rilsan® polyamide 11 et Pebax® Rnew®. Cet accord permettra également de soutenir l'accélération de la filière biométhane dans laquelle ENGIE est déjà un acteur majeur en France.

Le biométhane est produit par fermentation de matières organiques et constitue donc une alternative renouvelable au gaz naturel, avec une empreinte carbone plus faible. La matière première du biométhane en France est particulièrement respectueuse de l'environnement. Plus de 95 % provient de la fermentation de résidus agricoles et de déchets organiques, sans aucune concurrence avec l'industrie agroalimentaire.

« Nous sommes très heureux d'annoncer ce contrat marquant avec Engie, qui nous permettra de réduire encore davantage l'empreinte carbone de nos matériaux bio-sourcés de haute performance, conformément aux attentes de nos clients. La transition vers des matériaux durables s'accélère et Arkema est plus que jamais un partenaire de choix grâce à sa large gamme de matériaux bio-sourcés et recyclés » a déclaré **Erwoan PEZRON, Directeur général Polymères Haute Performance d'Arkema.**

« Nous sommes ravis d'accompagner Arkema, client historique d'ENGIE, dans sa démarche de transition durable avec un contrat d'approvisionnement en énergie verte aussi important. Chez ENGIE, nous sommes convaincus que le biométhane jouera un rôle essentiel dans le mix énergétique européen et sera un moteur clé de la décarbonation des usages énergétiques de nos clients. Ce contrat historique constitue une avancée majeure dans l'industrie chimique à haute intensité énergétique et permet à ENGIE d'affirmer son statut d'acteur de référence du biométhane en Europe. » explique **Paulo ALMIRANTE, DGA d'ENGIE en charge des Activités Renouvelables, de Gestion d'Énergie et Nucléaires.**



À propos d'ENGIE

Nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Avec nos 101 500 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous sommes engagés chaque jour pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Guidés par notre raison d'être, nous concilions performance économique et impact positif sur les personnes et la planète en nous appuyant sur nos métiers clés (gaz, énergies renouvelables, services) pour proposer des solutions compétitives à nos clients. Chiffre d'affaires en 2021 : 57,9 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe, Euronext Vigeo Eiris - Eurozone 120/ Europe 120/ France 20, MSCI EMU ESG screened, MSCI EUROPE ESG Universal Select, Stoxx Europe 600 ESG, and Stoxx Global 1800 ESG).

Contact presse au siège d'ENGIE :

Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35

Courrier électronique : engiepress@engie.com

 [NGIEpress](https://twitter.com/NGIEpress)

Contact relations investisseurs :

Tel. : +33 (0)1 44 22 66 29

Email : ir@engie.com

SIÈGE SOCIAL D'ENGIE

Tour T1 – 1 place Samuel de Champlain – Faubourg de l'Arche – 92930 Paris La Défense cedex – France
ENGIE – Société anonyme française au capital de 2 435 285 011 EUROS – immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 542 107 651 – Tél. : +33 (0)1 44 22 00 00